



INSTITUTION
SAINTE-MARTHE
SAINT-FRONT

ÉCOLE SAINT-JACQUES
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL
LYCÉE PROFESSIONNEL

Rentrée 2023

Vous trouverez ci-dessous les renseignements nécessaires pour la rentrée des secondes 2023-2024.

Les futurs lycéens de seconde devront pendant leurs vacances lire **obligatoirement** les oeuvres suivantes, choisies par les professeurs de français, dans l'édition de votre choix :

- On ne badine pas avec l'amour, Alfred de Musset ;
- Pauca meae, Victor Hugo ;
- Pauline, Alexandre Dumas ;

Chers parents, chers élèves,

Organisation de la rentrée :

Nous vous attendons pour la rentrée le **lundi 4 septembre 2023 à 8h30**, devant la salle de conférence. Les internes pourront faire leur installation à l'internat **à partir de 7h30**.

- Accueil et appel des élèves par classe. (les internes ne garderont avec eux que leur sac de voyage)
- Prise de contact avec le professeur principal ;
- Départ en bus pour le séjour d'intégration des 4 et 5 septembre à Gramat (Rocamadour).

L'internat sera ouvert pour les secondes à partir du 5 septembre au soir.

Tous les élèves de Seconde participeront à un séjour d'intégration à côté de Rocamadour.

Prix du séjour :

Il est fixé à 75 euros par élève . Une réduction de 50% sera accordée pour les élèves internes.
Cette somme vous sera prélevée sur la facture annuelle de votre enfant.

Horaires : **Départ des bus :** le lundi 4 septembre à 9h30 , (entrée rue Pasteur)
 Retour des bus : le mardi 5 septembre à 19h (rue des Vaures)

Lieu : les élèves seront logés à <https://grandcouventgramat.fr/>

Au programme : visites, veillée, conférence, jeux.



INSTITUTION
SAINTE-MARTHE
SAINT-FRONT
ÉCOLE SAINT-JACQUES
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL
LYCÉE PROFESSIONNEL

Matériel nécessaire :

Chaque élève devra prévoir pour ces journées (les internes devront prévoir un bagage spécifique au séjour d'intégration contenant les éléments ci-après):

- **Une tenue et des chaussures confortables adaptées à la marche et aux activités sportives ;**
- **Pour le lundi, un pique-nique et un goûter, de l'eau** en quantité suffisante ainsi que le nécessaire en cas de forte chaleur (crème solaire, casquette, etc) ou un vêtement adapté en cas de pluie.
- **Un stylo, de quoi noter;**
- **Un nécessaire de toilette et un change pour une nuit et deux jours ;**
- **Un sac de couchage ou des draps (non fourni par le lieu d'hébergement) ;**

Ce séjour est obligatoire et poursuit plusieurs objectifs :

Au vu du nombre important de nouveaux élèves que nous accueillons chaque année sur le niveau de seconde, il est important d'organiser des activités facilitant la prise de contact entre élèves et avec les enseignants, permettant de développer, dès la rentrée, un esprit de groupe en se découvrant au travers d'activités ludiques et culturelles.

Quelques rappels plus généraux :

La tenue doit être confortable et adaptée aux activités (pas de pantalons déchirés ni de crop-top, pas de tongues ni de sandales pour la marche)

Le mercredi 6 septembre, les élèves seront accueillis par les professeurs et la vie scolaire de 9h30 à 12h : documents administratifs, distribution de l'emploi du temps, de la liste des enseignants, présentation générale et pratique de l'année scolaire à venir.

- Les cours débuteront le jeudi 7 septembre à 8h.

- Au lycée, il n'existe pas de liste de fournitures. Les élèves ne doivent donc prévoir pour la rentrée que leur trousse, un agenda, une pochette pour les documents qui vous seront remis, des feuilles.

- **Le service de restauration ne débutera que le jeudi 7 septembre pour les demi-pensionnaires et dès le mardi 5 au soir pour les internes.**

En vous souhaitant à tous d'excellentes vacances, nous sommes impatients de vous accueillir l'année prochaine pour de nouveaux projets.

Soyez assurés, chers parents, de notre dévouement envers vos enfants.

Irene FELICES , Directrice pédagogique 3ème/2nde

Gaétan VIDEAU, Chef d'établissement.



INSTITUTION
SAINTE-MARTHE
SAINT-FRONT

ÉCOLE SAINT-JACQUES
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL
LYCÉE PROFESSIONNEL

Coupon 2nde, à renvoyer avec les dossiers de rentrée

Je soussigné, (NOM et prénom du responsable) :

.....
Autorise mon enfant (Nom et Prénom) :

à participer au séjour de cohésion qui aura lieu du 4/09 au 5/09/2023 à Gramat et donne tous pouvoirs aux professeurs accompagnateurs en cas d'urgence.

Je certifie que j'ai bien retourné le contrat de scolarisation ainsi que la fiche médicale du dossier d'inscription, dûment remplis et signés.

A....., le..... Signature :

Renseignements complémentaires :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE :

ALLERGIES, RÉGIMES ALIMENTAIRES, TRAITEMENT MÉDICAL :

.....
.....
.....

Merci de noter qu'aucun médicament ne pourra être donné sans PAI avec une ordonnance médicale à jour (Protocole d'Accueil Individualisé). Prendre contact avec le Secrétariat pour récupérer le formulaire à faire remplir par votre médecin traitant et à nous retourner au plus tard pour le jeudi 13 juillet 2023.

Merci de noter que l'Établissement s'engage auprès des différentes structures de transport, d'hébergement et culturelles et que la somme ne pourra pas être restituée en cas de désistement de votre part conformément à la charte des sorties et voyages scolaires disponible sur Ecole Directe.